

# MARKUS



La chaise pivotante MARKUS a été testée pour répondre aux normes les plus strictes en termes d'usage professionnel (EN 1335 et Ansi/BIFMA X5.1-2002) et répond à nos normes rigoureuses de qualité et de sécurité. Nous pouvons ainsi offrir une garantie de 10 ans couvrant les défauts de matériau et vices de fabrication constatés sur les parties mobiles et la structure de la chaise pivotante MARKUS. Les modalités de cette garantie sont décrites dans la présente brochure.







## **La garantie est valable combien de temps?**

Cette garantie débute à la date d'achat et ceci pendant 10 ans. Le ticket de caisse original est requis comme preuve d'achat. Cette garantie est uniquement à l'avantage de l'acheteur initial du produit. Elle n'est pas transmissible.

## **Que couvre cette garantie?**

La garantie couvre les défauts de matériau et vices de fabrication sur les éléments suivants de la chaise pivotante MARKUS:

- La structure
- Les pièces mobiles

## **Que fait IKEA en cas de problème?**

IKEA examine si la défektivité est couverte par la garantie. IKEA, par le biais de ses propres services ou d'un partenaire autorisé, procède alors, après l'accord du client, à la réparation l'article défectueux ou à son remplacement par un article équivalent. Dans ces cas, IKEA prend à sa charge les coûts des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et de son déplacement, à condition que l'article soit disponible pour réparation sans occasionner de dépenses spéciales. Cette règle ne vaut pas pour toute réparation non agréée par IKEA ou son partenaire services autorisé. Les éléments remplacés deviennent la propriété de IKEA. Si l'article ne fait plus partie de l'assortiment IKEA, IKEA pourvoit à un remplacement adéquat. Le client et IKEA se mettent d'accord sur la notion de remplacement adéquat.

## **Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?**

Cette garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un entreposage ou d'un montage inadéquat, d'une utilisation inappropriée, abusive ou impropre, d'une transformation ou du non-respect des instructions d'entretien.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, ni les coupures, rayures ou dégâts résultant de chocs ou accidents.

La garantie ne s'applique pas si le produit a été installé à l'extérieur ou dans un environnement humide.

La garantie ne couvre pas les dommages secondaires ou indirects.

## **Roulettes**

La chaise pivotante MARKUS est vendue avec de roulettes pour sols durs. Si vous avez l'intention d'utiliser la chaise pivotante MARKUS sur sol souple, vous pouvez remplacer ces roulettes par des roulettes PUNKT pour sols souples (vendues séparément).

## **Application de la garantie légale**

"La présente garantie n'affecte pas les droits du consommateur en vertu du régime des vices cachés ou de l'obligation de délivrance d'un bien conforme tels que prévus par le Code civil (loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation)."

## **Comment nous contacter en cas de besoin?**

Contactez votre magasin IKEA. Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone dans le catalogue IKEA ou sur [IKEA.be](http://IKEA.be)

# **CONSERVEZ VOTRE TICKET DE CAISSE!**

**C'est votre preuve d'achat; il sera exigé  
pour tout appel en garantie.**

N'hésitez pas à vous rendre sur [IKEA.be](http://IKEA.be)  
pour toute question ou réclamation.

